

Fiche de données de sécurité

EHC® Plus

FDS n° : SG1R
Date de révision: 2021-10-13
Version 1.05



1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit EHC® Plus

Nom commercial alternatif EHC® +

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Assainissement des sols et aquifères contaminés

Restrictions d'utilisation Ne pas utiliser dans l'eau potable.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Evonik Active Oxygens, LLC
2005 Market Street
Suite 3200
Philadelphia, PA 19103
Tél. : +1 267/ 422-2400 (Renseignements généraux)
Courriel : Product-regulatory-services@evonik.com

Personnes responsables

Evonik Operations GmbH
Rellinghauser Str. 1-11
45128 Essen
Germany
Tel: +49 6181 59 4787
E-mail: sds-hu@evonik.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Urgence sanitaire 24 heures sur 24: +49 2365 49 2232

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Non classé comme substance ou préparation dangereuse selon le règlement (CE) 1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage

Non classé comme substance ou préparation dangereuse selon le règlement (CE) 1272/2008.

2.3 AUTRES INFORMATIONS

Dangers généraux

DANGER DE CONFINEMENT : Tout récipient contenant EHC humide doit être ventilé en raison de la pression potentielle résultant de la fermentation des gaz.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No.-CE	No.-CAS	Pour cent en poids	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'enregistrement REACH
Fer	231-096-4	7439-89-6	15 - 50	-	01-2119462838-24-
Amendement organique	Listed	-	35-70	-	NA
huile de soya	232-274-4	8001-22-7	0 - 2		NA
Carbone, activé	231-153-3	7440-44-0	10-20		01-2119966900-32-0000
Agent modifiant la viscosité	Listed	-	0-5	-	NA

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Contact cutané	Laver avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Contact oculaire	En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Inhalation	Transporter la personne à l'extérieur. Si les signes/symptômes persistent, consulter un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche avec de l'eau et faire boire beaucoup d'eau ou de lait. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des renseignements sur les soins à administrer. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'inhalation de poussières à concentration élevée peut provoquer une irritation du système respiratoire.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Agent chimique sec, CO₂, terre, jet d'eau ou mousse ordinaire

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Tout danger particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

Les poussières ou fumées peuvent former des mélanges explosifs dans l'air. Peut s'enflammer par exposition à la chaleur, aux étincelles ou aux flammes.

5.3 Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Comme lors de tout incendie, porter un équipement respiratoire autonome et un équipement complet de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la formation de poussières. Évitez la dispersion des poussières dans l'air (ce est à dire, le nettoyage des surfaces de la poussière avec de l'air comprimé.). Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Récupérer, si possible, le produit solidifié. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir tout déversement de poudre par une feuille plastique ou une bâche pour minimiser la dispersion et garder la poudre au sec. Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Les déchets peuvent être récupérés et recyclés.

ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

6.4 Référence à d'autres sections.

Équipement de protection individuel, voir section 8 Éliminer les déchets conformément à la Section 13

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Minimiser la génération et l'accumulation de poussières. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Voir section 8.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Conserver bien fermé, au frais et au sec. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Tout récipient contenant EHC humide doit être ventilé en raison de la pression potentielle résultant de la fermentation des gaz.

Matières à éviter

Acides forts.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se reporter à la sous-rubrique 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Nom chimique	Suède	Autriche	Slovénie
Carbone, activé 7440-44-0		STEL 10 mg/m ³ TWA 5 mg/m ³	
Nom chimique	Slovaquie	Suisse	Belgique
Fer 7439-89-6	TWA 6.0 mg/m ³		
Nom chimique	Luxembourg	Pologne	Estonie
Carbone, activé 7440-44-0		TWA 6 mg/m ³	
Nom chimique	Roumanie	Bulgarie	Russie
Fer 7439-89-6		TWA 6.0 mg/m ³	TWA 10 mg/m ³

Légende: PNOC: Particules non classées ailleurs

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Il est recommandé que tous les équipements de contrôle de la poussière, comme les systèmes de ventilation d'échappement et transport de matières locales impliquées dans la manipulation de ce produit contiennent des événements de secours d'explosion ou d'une suppression de l'explosion ou un environnement pauvre en oxygène. Vérifier que tous les systèmes de manipulation des poussières (tels que conduits d'évacuation, collecteurs de poussières, cuves et équipements de transformation) sont conçus de sorte à prévenir toute fuite de poussières vers l'atelier (c'est-à-dire de fuite depuis les équipements). Utiliser un équipement électrique uniquement classées de façon appropriée et chariots de manutention automoteurs.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des mains

Porter des gants en cas d'exposition prolongée

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Beige marron flocons
État physique	solide
Odeur	inodore
Seuil olfactif	Sans objet
pH	5.6 (en solution aqueuse)
Point d'éclair	Aucune information disponible
Point/intervalle de fusion	Aucune information disponible
point de congélation	Aucune information disponible
Point/intervalle d'ébullition	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Faible risque d'explosion de poussières

Pression de vapeur	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Densité	0.80 g/ml Aucune donnée disponible
Coefficient de partage	Aucune information disponible
Hydrosolubilité	pratiquement insoluble
viscosité	Aucune information disponible
Taux d'évaporation	Aucune information disponible

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Masse volumique apparente	Aucune information disponible
----------------------------------	-------------------------------

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun(e)(s) dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 matières incompatibles

Acides forts.

10.6 Produits dangereux résultant de la décomposition

La combustion produit des émanations très inconfortables et toxiques.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

La toxicité orale, cutanée et par inhalation de ce produit est présumée faible.

DL50 dermal	Aucune information disponible
DL50 oral	Fer : 98.6 g/kg (rat)
CL50 par inhalation	Fer : > 100 mg/m ³ 6 h (rat)

Contact cutané	Ne devrait pas être irritant, compte tenu de ses ingrédients.
Contact oculaire	Ne devrait pas être irritant, compte tenu de ses ingrédients.

Toxicité chronique

Sensibilisation	À titre préventif, le produit doit être traité comme un sensibilisant.
Cancérogénicité	Aucune substance chimique cancérogène connue n'est contenue dans ce produit.
Mutagénicité	Ce produit n'est pas considéré comme mutagénique par les instituts de recherche.
Toxicité pour la reproduction	Ce produit n'est pas considéré comme reprotoxique par les Organismes de recherche.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Effets écotoxicologiques

Pas d'effets environnementaux significatifs attendus.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Fer		96 h LC50: = 13.6 mg/L (Morone saxatilis) static		48 h Daphnia magna EC50 = 8934.78 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Les composants organiques sont biodégradables et on suppose qu'elles peuvent contribuer à la demande biochimique en oxygène.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité peu probable dans l'environnement du fait de sa faible solubilité dans l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT)

12.6 Autres effets néfastes

Stéarates.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Élimination du produit/de l'emballage Éliminer conformément à toutes les lois et réglementations environnementales nationales applicables.

Emballages contaminés Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID Non réglementé

IMDG/IMO Non réglementé

ICAO/IATA Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA (États-Unis)	DSL (Canada)	EINECS/ELI NCS (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)	NZIoC (Nouvelle-Z élande)
Fer 7439-89-6	X	X	231-096-4	X	X	X	X	X	X
Amendement organique	-	X	281-689-7	-	X	-	X	X	X
huile de soya 8001-22-7	X	X	232-274-4	-	X	X	X	X	X
Carbone, activé 7440-44-0	X	X	231-153-3	X	X	X	X	X	X
Agent modifiant la viscosité	X	X	232-536-8	X	X	X	X	X	X

Directive 2008/98/CE relative aux déchets

Ne s'applique pas

D'accidents majeurs (directive 2012/18/EU)

Sans objet

les armes chimiques (CWC)

Sans objet

UE - Exportations et importations de produits chimiques dangereux (Règlement (CE) n° 304/2003)

Sans objet

15.2 Rapport sur la sécurité chimique

Sans objet.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

Aucun(e)

Date d'émission : 2021-02-18

Restrictions d'utilisation

Ce produit est destiné ou des applications recommandées sont les suivantes: Assainissement des sols et aquifères contaminés

Sources des principales données utilisées dans la fiche de données

Evonik

Date de révision: 2021-10-13

Remarque sur la révision

Le nom du fabricant a changé.

Liste des abréviations et acronymes

ATE Acute Toxicity Estimate
 ADR European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road
 AND European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways
 CE50 Concentración Efectiva Media
 CEN European Committee for Standardisation
 C&L Classification and Labelling

CLP Classification Labelling Packaging Regulation; Regulation (EC) No 1272/2008
CLV Ceiling Limit Value Par CAS# Chemical Abstracts Service number
CMR Carcinogen, Mutagen, or Reproductive Toxicant
CSA Chemical Safety Assessment
CSR Chemical Safety Report
DNEL Derived No Effect Level
DOT Department of Transportation
DPD Dangerous Preparations Directive 1999/45/EC
DSD Dangerous Substances Directive 67/548/EEC
DU Downstream User
EC European Community
ECHA European Chemicals Agency
EC-Number EINECS and ELINCS Number (see also EINECS and ELINCS)
EEA European Economic Area (EU + Iceland, Liechtenstein and Norway)
EEC European Economic Community
EINECS European Inventory of Existing Commercial Substances
ELINCS European List of notified Chemical Substances
EN European Standard
EQS Environmental Quality Standard
EU European Union
Euphrac European Phrase Catalogue EWC
European Waste Catalogue (replaced by LoW –see below)FDS Ficha de Datos de Seguridad
GES Generic Exposure Scenario
GHS Globally Harmonized System
IATA International Air Transport Association
ICAO-TI Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air
IMDG International Maritime Dangerous Goods
IMO International Maritime Organization
IMSBC International Maritime Solid Bulk Cargoes
IT Information Technology
IUCLID International Uniform Chemical Information Database
IUPAC International Union for Pure Applied Chemistry
JRC Joint Research Centre
Kow octanol-water partition coefficient
LC50 Lethal Concentration to 50 % of a test population Lethal Dose to 50% of a test population (Median Lethal Dose)
LE Legal Entity
LLV Level Limit Value
LoW List of Wastes (see <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>)
LR Lead RegistrantM/I Manufacturer / Importer MS Member States
MSDS Material Safety Data Sheet
NOEC No observed effect concentration
OC Operational Conditions
OECD Organization for Economic Co-operation and Development
OEL Occupational Exposure Limit
OJ Official Journal
OR Only Representative
OSHA European Agency for Safety and Health at work
PBT Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance
PEC Predicted Effect ConcentrationPNEC(s) Predicted No Effect Concentration(s)
PPE Personal Protection Equipment(Q)SAR Qualitative Structure Activity Relationship
REACH Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals Regulation (EC) No 1907/2006
RID Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail
RIP REACH Implementation Project
RMM Risk Management Measure
SCBA Self-Contained Breathing Apparatus
SDS Safety data sheet
SIEF Substance Information Exchange Forum
SME Small and Medium sized Enterprises
STEL Short-term exposure limit

STOT Specific Target Organ Toxicity (STOT)
RE Repeated Exposure(STOT)
SE Single Exposure Par SVHC Substances of Very High Concern
TSCA Toxic Substances Control Act
TWA Time Weighed Average
UN United Nations
vPvB Very Persistent and Very Bioaccumulative / mPmB Muy Persistente y Muy Bioacumulativo
WGK Wassergefährdungsklassen

Avis de non-responsabilité

Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entraînent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.

Préparé par

Evonik

© 2021 Evonik. All Rights Reserved.

Fin de la Fiche de données de sécurité